



Deux figures du matrimoine : patrimonialisation comparée de deux autrices du XVII^e siècle, Mme de Sévigné et Mme de Lafayette

Two Figures of Female Heritage: Mme de Sévigné et Mme de Lafayette

Nathalie Grande



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/recherchestravaux/1966>

DOI : [10.4000/recherchestravaux.1966](https://doi.org/10.4000/recherchestravaux.1966)

ISSN : 1969-6434

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-197-3

ISSN : 0151-1874

Référence électronique

Nathalie Grande, « Deux figures du matrimoine : patrimonialisation comparée de deux autrices du XVII^e siècle, Mme de Sévigné et Mme de Lafayette », *Recherches & Travaux* [En ligne], 96 | 2020, mis en ligne le 23 juin 2020, consulté le 30 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/1966> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/recherchestravaux.1966>

Ce document a été généré automatiquement le 30 juin 2021.

© Recherches & Travaux

Deux figures du matrimoine : patrimonialisation comparée de deux autrices du XVII^e siècle, Mme de Sévigné et Mme de Lafayette

Two Figures of Female Heritage: Mme de Sévigné et Mme de Lafayette

Nathalie Grande

- 1 Mme de Sévigné et Mme de Lafayette, qui furent contemporaines mais également amies proches, sont des figures majeures de la littérature du XVII^e siècle. Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné (1626-1696), a laissé une abondante correspondance qu'elle n'a jamais essayé de publier mais qui fut très vite diffusée après sa mort ; Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de Lafayette (1634-1693), est l'autrice d'une œuvre plus variée : non seulement des nouvelles historiques dont la célèbre *Princesse de Clèves*, un roman « hispano-mauresque », *Zayde*, mais encore des lettres et un récit historique témoignant de la mort brutale de son amie Henriette d'Angleterre. Ces deux écrivaines bénéficient à la fois d'une vraie reconnaissance scolaire et d'une importante diffusion. En effet elles figurent toutes les deux dans les manuels de littérature du secondaire, et Mme de Lafayette est à cet égard l'autrice française la plus représentée de toutes, tous siècles confondus¹. Elles sont aussi régulièrement mises à l'honneur dans les programmes officiels publiés par le ministère de l'Éducation nationale : toutes les deux ont eu les honneurs du concours de l'agrégation en Lettres, sorte de panthéonisation pour les écrivains français, et Mme de Lafayette fut encore inscrite en 2017 au programme des classes de terminale L – c'est d'ailleurs la première autrice à l'avoir été en France. Sur le plan éditorial, leur consécration se manifeste par la multiplication des éditions de leurs textes dans les principales collections de poche, chez tous les éditeurs du secteur scolaire et parascolaire² ; de plus, elles sont toutes les deux présentes dans la prestigieuse collection de la « Bibliothèque de La Pléiade »,

collection qui consacre les écrivaines et écrivains en France³. Malgré ces parallèles, qui montrent des signes de légitimation communs, il en va assez différemment de leur patrimonialisation, comme nous voulons le montrer. Explorer cette patrimonialisation contrastée nous permettra de comprendre les facteurs qui ont conduit à cette différenciation et de nous demander en quoi le genre de l'écrivain ou de l'écrivaine peut influencer sur sa réception patrimoniale.

Mme de Sévigné : des ancrages territoriaux multiples et prestigieux

- 2 Mme de Sévigné, à cause des hasards de sa vie, bénéficie de plusieurs lieux patrimoniaux qui conservent et entretiennent son souvenir. Tout d'abord, son mariage avec un noble breton, propriétaire d'un domaine et d'un château aux Rochers près de Vitré, a ancré son souvenir en terre bretonne. Si elle n'est pas originaire de cette terre, qui appartient à la famille de son époux, Mme de Sévigné y a vécu de longues périodes, du temps de son mariage d'abord, envoyée là par son mari, sans doute pour lui laisser vivre plus librement sa vie parisienne, du temps de son veuvage ensuite, séjournant à la campagne par souci d'économie domestique et par goût de la vie à la campagne : la vie y était moins chère que dans la capitale, et ses séjours bucoliques lui permettaient de s'assurer de la bonne gestion du domaine sur lequel elle devait veiller en tant que veuve en charge de deux jeunes enfants. Dans ce château privé (mais qui n'appartient pas à des descendants de la marquise), la visite cultive volontiers les références sévignéennes : on montre sa chambre, des objets personnels, et quelques lettres où elle parle des Rochers sont citées. Le site de l'office de tourisme de Vitré insiste sur ce souvenir :

Propriété de la famille de Sévigné depuis 1410, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, découvre ce château juste après son mariage en août 1644. Elle y fait 16 séjours jusqu'en 1690, et y écrira 297 lettres dont 262 à sa fille. Appréciant la nature environnant le château, elle transforme le bois en véritable Parc, nommant les allées qui guident ses promenades journalières. Lors de son dernier séjour, elle découvre le Jardin à la Française commandé par son fils Charles et tracé sur un dessin de Le Nôtre⁴.

Fig. 1



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Jean-Charles Chrysostome Pacharman Vèze, *Les Rochers*, aquarelle 7,1 x 18,5 cm, 1807, Gallica/ Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie.

- 3 Second lieu qui s'enorgueillit d'avoir servi de logement à la marquise, l'hôtel Carnavalet à Paris fut sa résidence de 1677 à 1696. Or cet hôtel particulier au cœur du quartier du Marais est devenu le Musée d'histoire de la ville de Paris, une institution du tourisme parisien, ce qui a *de facto* entraîné la valorisation de l'ancienne occupante des lieux. Le site du musée présente ainsi l'hôtel Carnavalet :

À travers les décors reconstitués du XVIII^e au XX^e siècle, le visiteur peut, à l'envi, suivre l'évolution des intérieurs parisiens, se plonger dans l'histoire des révolutions – de la Révolution française à la Commune de Paris –, mais aussi s'immiscer dans l'intimité de Parisiens illustres : imaginer, par exemple, la marquise de Sévigné, assise à son bureau laqué chinois, écrivant sa fameuse correspondance [...] ⁵.

- 4 En effet, le musée conserve (après l'avoir acheté pour le faire entrer dans ses collections) un meuble précieux ayant appartenu à Mme de Sévigné, son « secrétaire chinois », sur lequel « on peut supposer qu'elle a écrit un certain nombre de ses lettres ⁶ », un meuble qui tient donc de la relique autant que du fétiche.
- 5 Dernier lieu qui célèbre la marquise, et le plus connu des lieux sévignéens : le château de Grignan dans la Drôme provençale. Ce château fut celui de son gendre, François Adhémar, comte de Grignan, gouverneur de Provence, qui lui épousa sa fille en février 1671. La marquise y a résidé à plusieurs reprises, et parfois des années entières : elle y est même morte (le 17 avril 1696) et enterrée (dans la collégiale Saint-Sauveur, sous la terrasse du château). Mais par définition, ce n'est pas là qu'elle a écrit ses lettres à sa fille, même si le nom de Grignan revient sans arrêt dans sa correspondance, comme lieu de destination des lettres et lieu de vie de sa fille. Pourtant, la commune a eu l'habileté de faire de la personnalité de Mme de Sévigné son attrait touristique principal, manière de se distinguer parmi les nombreux villages provençaux qui rivalisent d'attractions pour attirer les touristes. Le château, magnifique, mais dont seule la façade est potentiellement historique car il a brûlé, présente ainsi des salles hantées par le souvenir de la marquise, et jusqu'à sa chambre et au lit où elle aimait écrire ! Sur le site de la commune, un onglet « Sévigné » figurait en 2019 ⁷. Et les medias contribuent à diffuser cette image auprès du grand public :

Dans le petit village de Grignan, Madame de Sévigné est partout... dans les musées, les magasins, les rues. Depuis le XVIII^e siècle, les touristes se pressent dans ce très joli écrin de la Drôme pour se remémorer le parcours de celle qui fit de sa

correspondance un art littéraire. C'est en fait sa petite-fille qui décida, après la mort de Madame de Sévigné en 1696, de publier ses lettres⁸, et en particulier la très riche correspondance qu'elle a entretenue avec sa fille, Françoise-Marguerite de Sévigné, comtesse de Grignan. Mère et fille avaient une relation très forte et c'est quand la comtesse de Grignan quitta Paris pour la Provence que leur correspondance débuta. Elle dura environ 25 ans, au rythme de 2 ou 3 lettres par semaine⁹.

- 6 Mais cet intérêt de la commune ne date pas d'aujourd'hui, comme en témoigne une statue de la marquise, la plume à la main, qui orne la fontaine du village depuis le XIX^e siècle. C'est le maire, Auguste Ducros, qui lance en 1851 la souscription publique qui aboutit à l'inauguration de cette statue en bronze, œuvre des frères Rochet, sculpteurs parisiens, qui fut inaugurée en 1857¹⁰. Conséquence de cette identification de la marquise au village de son gendre, Grignan est devenu un lieu de pèlerinage littéraire bien connu, pour qui aime à mettre ses pas dans ceux des écrivains.
- 7 Enfin, on peut signaler un certain nombre de lieux secondaires puisque la marquise a beaucoup voyagé pour aller de Paris en Bretagne, et de Paris en Provence. D'où des lieux de passage où se retrouve son souvenir : place du Change au cœur du vieux Lyon, où une plaque signale qu'elle résidait là chez son cousin Coulanges quand elle passait par Lyon ; des références dans ses terres bourguignonnes (car sa famille personnelle, ni bretonne, ni provençale, vient de Bourgogne) ; enfin à Vichy, où une plaque signale son passage, et où un ancien hôtel de luxe, qui a fermé ses portes en 1995, a longtemps cultivé son souvenir par son nom, le « Pavillon Sévigné ». Là aussi, le site Internet de la station thermale le signale :

Célèbre curiste, la Marquise fit deux séjours de cure à Vichy, en 1676 et 1677, pour soigner des rhumatismes dans les mains et les genoux. Dans ses lettres à Madame de Grignan, la marquise de Sévigné parle de Vichy en ces termes : « Il est certain que les eaux ici sont miraculeuses » ; « j'ai donc pris les eaux ce matin ma très chère. Ah ! qu'elles sont méchantes [...]. On va à six heures à la fontaine. Tout le monde s'y trouve. On boit, et l'on fait une fort vilaine mine, car imaginez-vous qu'elles sont bouillantes et d'un goût de salpêtre fort désagréable¹¹.

- 8 Conséquence inattendue de ce passage par Vichy, une course hippique de la saison vichyssoise porte le nom de « Prix de Sévigné¹² » : preuve ultime de la notoriété de la marquise bien au-delà des cercles littéraires.
- 9 Autre conséquence inattendue de ces hommages locaux à l'écrivaine voyageuse, on peut noter que de nombreux établissements hôteliers se sont placés sous ses bons auspices. On trouve des « Hôtels Sévigné », par exemple à Rennes, ville dans la sphère d'influence de ses séjours bretons. Il ne s'agit certainement pas de bâtiments historiques où elle aurait pu loger, mais le nom de la marquise évoque un certain confort et un standing hôtelier de bon aloi¹³, ce qui explique que ce nom puisse avoir été choisi par des établissements où il n'y a aucune chance que la marquise soit jamais passée. On constate en résumé qu'il existe des lieux nombreux, et souvent prestigieux, où le souvenir de la marquise est entretenu, et cette inscription territoriale est d'autant plus forte que son souvenir est devenu un argument touristique. Cette situation contraste trait pour trait avec le cas de Mme de Lafayette.

Mme de Lafayette : l'absente de tout territoire

- 10 Parisienne, la future écrivaine est née au « Petit Luxembourg », une annexe du palais du Luxembourg, aujourd'hui disparue. Son père, Marc Pioche, qui se dit « de La Vergne » pour anoblir son patronyme, achète des terrains face au Luxembourg avec la dot de sa femme et y fait bâtir trois puis quatre hôtels particuliers à l'angle de la rue de Vaugirard et de la rue Férou : c'est là que Mme de Lafayette a passé la majeure partie de sa vie¹⁴. Or il ne subsiste plus rien de ce patrimoine, car ces hôtels particuliers ont été détruits au XVIII^e siècle : aujourd'hui rien, pas même une plaque commémorative, ne signale le lieu de vie d'un des plus grands écrivains français. Mme de Lafayette meurt là aussi en 1693, et est enterrée dans l'église de sa paroisse, Saint-Sulpice. Mais de son tombeau, profané au moment de la tourmente révolutionnaire, il ne reste rien, sauf une plaque tout de même. À ces hasards malheureux de l'histoire s'ajoute le fait que Paris est un lieu assez contre-productif pour une patrimonialisation territoriale, vraisemblablement à cause de la concurrence de trop nombreux noms d'écrivains et écrivains. Les régions, les communes se soucient plus volontiers de promouvoir leurs champions locaux que la capitale, qui n'a pas besoin de renforcer son image de marque¹⁵. Ajoutons qu'une écrivaine du XVII^e siècle, dont les œuvres sont perçues comme des modèles de classicisme sous influence janséniste, n'a rien pour susciter l'intérêt des acteurs professionnels du tourisme parisien, qui ont fait le choix du XIX^e siècle comme modèle de référence historique pour la capitale, comme y invite un urbanisme fortement marqué par l'empreinte haussmannienne et un imaginaire ancré dans le moment d'acmé du prestige parisien, la Belle Époque.
- 11 Pourtant, Mme de Lafayette a (un peu) voyagé, moins que sa contemporaine et amie, mais tout de même. Par exemple, elle est venue dans la région actuelle des Pays de la Loire, puisqu'elle a passé près de deux ans dans le Maine-et-Loire, à Champiré-Baraton, domaine de son beau-père, le chevalier Renaud-René de Sévigné¹⁶. Elle y séjourne en 1653-54, alors qu'elle est une très jeune précieuse : des lettres en témoignent¹⁷. Quelles traces reste-t-il de ce séjour ? Le château du XVII^e siècle, qui était plutôt une ferme fortifiée, a été très remanié. Aujourd'hui situé dans la commune de Grugé L'Hôpital, aux confins de la Mayenne et du Maine-et-Loire (entre Pouancé et Craon, près Segré) au bord de l'Araise, le château et la commune même semblent ignorer avoir abrité la future romancière. Le site Internet de la commune n'en parle pas, et le château, une demeure privée qui ne se visite pas, n'entretient pas ce souvenir. Si on trouve une mention sur Internet, c'est sur un site généraliste qui répertorie châteaux, manoirs et maisons fortes, et non un site spécialisé, et encore la précision est-elle purement factuelle, sans fioriture : « Cette demeure a accueilli au XVII^e siècle Mlle de Lavergne, future Mme de Lafayette¹⁸ ».
- 12 Mme de Lafayette a-t-elle été plus heureuse du côté des terres qu'elle a habitées ? Pas vraiment. En 1655, elle épouse le comte de Lafayette, d'une vieille famille noble d'Auvergne, et un mois après le mariage célébré à Paris, son mari l'emmène sur ses terres, dans ses châteaux. Mais là encore, rien ou presque ne demeure de ces antiques manoirs médiévaux, maisons fortes plutôt que résidences de plaisir (au contraire de Grignan). On sait qu'elle est passée par Nades, commune de 150 âmes, loin de tout, aux confins de l'Allier et du Puy-de-Dôme. Mais les ruines dont témoigne une ancienne carte postale ne sont pas celles du château qu'elle a connu. Une célèbre encyclopédie en ligne nous explique pourquoi :

Le château de Nades a été au xvii^e siècle la villégiature de Madame de La Fayette. Il fut racheté en 1854 par le duc de Morny [frère naturel de Napoléon III] ; celui-ci le fit reconstruire [en faisant détruire l'ancien château] et le dota d'une ferme-modèle, qui subsiste dans l'actuel parc. Il y reçut fastueusement Jacques Offenbach, Ludovic Halévy, Alphonse Daudet, qui séjournèrent et chassèrent sur les 2 000 ha du domaine. La ferme-modèle témoigne de l'implication du duc de Morny pour favoriser de nouvelles techniques agricoles, mais aussi pour promouvoir les bienfaits de l'Empire auprès du monde paysan, électorat important à cette époque. Le château a été détruit par incendie¹⁹.

13 Donc, si un jour la commune de Nades décidait de parier sur le développement du tourisme culturel, elle choisirait le duc de Morny et non la comtesse de Lafayette pour promouvoir son château, ou plutôt les ruines de son château. Autre vieille résidence des Lafayette, Espinasse se situe à quelques kilomètres de Vichy. Or, rien ne mentionne le séjour de la comtesse, ni dans l'article Wikipédia sur la commune²⁰, ni sur le site Internet de la commune elle-même. *Idem*, rien ne la mentionne à Vichy, alors qu'elle y a pris les eaux, et qu'elle raconte les bienfaits (provisaires) de ce breuvage infect dans sa correspondance, aussi bien que la marquise de Sévigné²¹.

14 À quoi faut-il attribuer cet oubli de la comtesse de Lafayette en province, là où la marquise de Sévigné bénéficie de tant d'attention ? Peut-être à des séjours trop courts ? Elle ne demeure en Auvergne que pendant les trois ou quatre premières années de son mariage, puis regagne définitivement Paris, et le couple Lafayette vivra alors séparé, sans rupture ni fâcherie d'ailleurs, durant l'essentiel de leurs vingt-huit ans de mariage. Peut-être aussi à la disparition des demeures où elle a vécu ? De fait, on constate la disparition complète à Paris et à Nades de ses lieux d'habitation ; quant à Espinasse, il existe encore des murs, mais c'est un château privé, et, comme le montrent les images qu'on peut trouver sur Internet, toutes prises par-dessus la haie de clôture, les propriétaires ne semblent pas souhaiter ouvrir leur demeure. La seule trace récente trouvée d'un souvenir de son passage, c'est une conférence donnée à la bibliothèque locale par un passionné d'histoire dont témoigne un article paru dans *La Montagne* du 12 octobre 2013. Les hasards historiques, qui ont entraîné la disparition des lieux où elle vécut, expliquent donc le manque de points d'ancrage local. Mais une disparition si complète du souvenir de la comtesse peut aussi se comprendre en rapport avec sa carrière : les lieux (de province) où elle a vécu l'ont connue alors qu'elle n'était pas encore écrivaine. Mais surtout, à la différence de Mme de Sévigné, dont la correspondance si intime témoigne forcément des lieux qu'elle a traversés ou qu'elle a habités, par des descriptions ou des anecdotes inscrites dans la topographie locale, les romans et nouvelles de Mme de Lafayette, situés dans l'univers imaginaire de la fiction, apparaissent comme une littérature hors sol, qui n'a pas l'ancrage territorial d'une correspondance. En résumé, on doit constater un bilan très contrasté entre les deux autrices du point de vue d'un ancrage local, avec des motivations variées. Cela se confirme d'une manière presque écrasante du point de vue de la toponymie.

Présence mémorielle des deux autrices dans l'espace public

15 Mme de Sévigné a laissé son nom partout, *urbi et orbi*. On ne compte plus les noms de rue qui la célèbrent dans les villes où elle a vécu/elle est passée : à Paris (dans le Marais), à Nantes, à Rennes, à Lyon, à Clermont-Ferrand, à Vitré... Mais c'est également

le cas dans des villes où elle n'a jamais mis les pieds : à Colombes, à Belfort, à Thionville... À Vichy, outre la plaque qui la commémore et la rue qui porte son nom, une école et un gymnase lui rendent aussi hommage. On constate par là un effet multiplicateur du nom de rue, car ce nom est utilisé comme toponyme pour d'autres infrastructures, publiques ou privées. Une rue Sévigné va ainsi entraîner à sa suite un parking Sévigné, un arrêt de bus Sévigné, des pharmacies Sévigné, des auto-écoles Sévigné, des pressings Sévigné... Certes, cet usage onomastique ne rend plus directement hommage à l'autrice, mais la multiplication induit un effet de familiarisation du public avec le nom, qui participe bien *in fine* à la renommée de l'autrice.

- 16 Autre forme de la présence massive du nom de Sévigné dans l'espace public, on constate que ce nom a été donné à de nombreuses écoles, collèges et lycées. Dans ce cas, le succès de ce nom doit clairement être mis en rapport avec le développement de l'enseignement féminin au XIX^e siècle. Il en va par exemple ainsi du fameux « collège Sévigné », prestigieux établissement parisien bien connu de celles et ceux qui ont un jour tenté le concours de l'agrégation en Lettres. Voici comment le collège Sévigné présente son histoire et ses valeurs sur son site :

Le Collège Sévigné a ouvert ses portes le 3 novembre 1880 sous la direction de Mlle Marchef-Girard au 10 rue de Condé à Paris. Ses fondateurs ont voulu que les jeunes filles aient accès à un enseignement sérieux et laïque, dans une période de profonde restructuration de l'enseignement scolaire et universitaire, sous l'influence indéniable de républicains convaincus et militants. [...] Les membres fondateurs du Collège s'étaient réunis en une « Société pour la propagation de l'instruction parmi les femmes ». Parmi eux figurait [...] Paul Bert, qui fut l'année suivante ministre de l'Instruction publique et des cultes, militant laïc [et qui fit voter la loi sur la création d'un lycée de filles par département]. C'est ainsi que Sévigné fut le premier établissement secondaire laïque pour les jeunes filles créé en France. Et il a, le premier, tenté d'unifier les programmes des jeunes filles et des jeunes garçons. Le lycée Fénelon, premier lycée public de jeunes filles, ne fut fondé que trois ans plus tard²².

- 17 Le choix du nom de Mme de Sévigné est à mettre en relation avec la réception qui est alors faite de son œuvre. Au XIX^e siècle, les fondateurs d'un enseignement républicain pour les filles voulaient faire concurrence à l'enseignement confessionnel, particulièrement apprécié pour leurs filles par des parents soucieux de bonnes mœurs. Or, à coups de sélection sévère, on pouvait lire la correspondance de la marquise comme le témoignage d'une mère dévouée, d'une bonne chrétienne, d'une veuve à la moralité irréprochable, doublée d'une éducatrice consciencieuse : enfin un modèle idéal à donner aux jeunes filles à éduquer, et ce d'autant plus que son style est apprécié²³. Moralement irréprochable, historiquement intéressante, littérairement admirable, Mme de Sévigné cumulait les arguments qui justifiaient les honneurs scolaires qu'elle recevait. Cela explique le succès national du nom de la marquise pour des établissements d'enseignement qui, depuis lors, ont pu devenir des établissements mixtes : Bordeaux, Béthune, Marseille, Issoire, Narbonne, Dieppe, Lille, Talence, Montpellier, etc. À Vannes par exemple, elle a donné son nom à une école typique de la Troisième République, une école primaire de filles, dont les murs même signalent aujourd'hui encore dans des cartouches les hommages que la République entendait rendre à certaines autrices proposées en modèle aux petites filles²⁴.
- 18 Pour ce qui concerne Mme de Lafayette, son nom souffre d'une diffusion beaucoup plus restreinte. Il existe certes une rue « Madame de Lafayette » à Espinasse, là où elle a

passé ses premières années de mariage : mais il s'agit d'un axe secondaire, dans une commune des plus modestes. Une rue, nouvellement créée en 2012 à Quimper, a pris son nom, curiosité dont se fait l'écho un article du journal local, *Le Télégramme* :

Vingt-quatre noms de rues et de giratoires ont été entérinés, hier soir, par le conseil municipal [...]. Il y avait jusqu'ici très peu de noms de femmes mais la parité fait peu à peu son chemin. À preuve, dans la livraison d'hier soir, Madame de LaFayette (1643-1693), auteur de « La Princesse de Clèves » notamment, aura sa rue à Prat Ar Rouz²⁵.

- 19 Là encore, une rue dans un lieu de seconde zone. On trouve encore d'autres exemples : au Havre, à Saint-Cyprien, à Niort, au Lion d'Angers, cette dernière rue étant une rue mémorielle, car la commune est située sur le chemin entre Angers et Champiré, et la jeune Marie-Madeleine Pioche de La Vergne est donc passée par là. Mais cela ne fait pas beaucoup, au total.
- 20 À vrai dire, ce piètre résultat est obtenu si on répertorie les rues « Madame de Lafayette », car si on cherche en revanche sans mention du titre de politesse, on trouve alors pléthore de rues, d'avenues, de places Lafayette, sans compter les lycées Lafayette, voire les Galeries Lafayette ! Mais cette surabondance ne concerne (sans doute) pas Mme de Lafayette, qui subit de plein fouet le désavantage de ne pas être le membre le plus éminent de la grande famille Lafayette. Les Motier de La Fayette ont laissé en effet à plusieurs reprises leur nom dans l'histoire, et le général La Fayette (1757-1834), le « héros des deux mondes », héros de la Guerre d'indépendance américaine puis de la Révolution française, a éclipsé son ancêtre²⁶. Quand le général Pershing (ou son second, le colonel Stanton, ou un journaliste du *Petit Journal* ? – l'anecdote est contestée), qui commandait les troupes américaines débarquées en France pour venir en aide à la Troisième République dans son combat contre l'empire prussien, va sur la tombe du général La Fayette au cimetière Picpus à Paris le 4 juillet 1917 et qu'il déclare « La Fayette, nous voilà », il est évident qu'il ne pensait pas à Mme de Lafayette. De même, quand on voit une « rue Lafayette », ce n'est sans doute pas d'abord à Mme de Lafayette qu'on pense, même si le doute est parfois possible. La suppression du titre de politesse (« madame ») tout comme la suppression des prénoms (complètement disparus ou remplacés par une simple initiale) produit un effet de masculinisation du nom : un patronyme isolé est d'abord pensé comme un nom se référant à un homme. Par exemple, à Nantes, autour de la place Graslin, dans un quartier où les noms de rues s'organisent autour de grands écrivains des siècles classiques (Molière, Corneille, La Fontaine, Voltaire, Buffon, Crébillon...), il existe une « rue Deshoulières, littérateur 1638-1694 ». Il ne peut s'agir, et les dates l'attestent, que de Mme Deshoulières, poétesse de la seconde moitié du XVII^e siècle. Mais en dehors des dix-septiémistes, qui le sait ? Pour tout le monde, c'est un nom masculin, ce que renforce la désignation masculinisante de « littérateur ». Rien n'interdit de penser qu'il en va de même pour la « rue Lafayette », qu'on trouve dans le même quartier : puisque le quartier célèbre les écrivaines et écrivains, et non les généraux, on peut penser qu'il s'agit d'une rue en l'honneur de Mme de Lafayette. Mais l'absence de précision « Madame de » ou « Marie-Madeleine de » entraîne dans les esprits une masculinisation de la référence, qui bénéficie au général. Cela prouve *a contrario* la nécessité d'explicitier la féminité de la référence (par l'emploi du prénom ou d'un titre de politesse), si on veut éviter une standardisation qui masculinise.
- 21 Pour Mme de Lafayette, la concurrence du nom du général est même si forte que le nom de « Mme de Lafayette » peut finir par désigner l'épouse de ce dernier, plutôt que

l'écrivaine. Au château natal du général, à Chavaniac-Lafayette, en Haute-Loire, on semble même jouer de cette ambiguïté. On y trouve par exemple le « salon de Mme de Lafayette ». Le visiteur, sur le site du château, est invité à « [pousser] les portes du salon de Mme de Lafayette, et [à découvrir] un décor de style XVIII^e siècle, des panneaux de papier peint en arabesques, un parquet “Versailles”, un mobilier restauré, [...] dans une atmosphère très féminine²⁷ » : le fait d'avoir consacré précisément le salon au souvenir de l'épouse suggère le rapprochement avec un salon littéraire, celui qu'aurait pu animer l'autrice. L'ambivalence (recherchée ?) conduit encore à estomper la figure de l'autrice derrière celle du général.

- 22 En définitive, on doit constater que la réception scolaire très favorable à Mme de Lafayette (et même plus favorable pour elle que pour Mme de Sévigné) n'a pas suffi à faire du nom de Mme de Lafayette un nom pour les établissements publics d'enseignement. Là encore, on peut penser que la concurrence du nom du général a préempté les hommages publics. Par ailleurs, à la différence de Mme de Sévigné, l'œuvre de Mme de Lafayette était peut-être plus inquiétante lorsqu'il s'est agi de donner des noms féminins de référence aux écoles de jeunes filles. On s'est sans doute méfié d'une autrice qui raconte des histoires d'amour, susceptibles donc de suggérer des conduites immorales. Certes, cette lecture témoigne d'une vision très réductrice d'une œuvre qui ne relève pas vraiment du roman sentimental, car Mme de Lafayette ne cesse de mettre en garde contre les sentiments et prône la maîtrise de soi, condamnant avec vigueur les désordres que suscite l'abandon désordonné aux passions. Mais ce refus raisonné de la sentimentalité ne contrevient-il pas aussi à l'image genrée qu'on souhaitait privilégier ? Il n'y a rien de frivole dans l'œuvre de moraliste incisive qu'a écrite Mme de Lafayette, en tout cas rien qui corresponde aux stéréotypes d'une féminité douce et soumise. De ce point de vue, on doit constater que Mme de Sévigné, avec la vivacité primesautière de son style, ses sentiments maternels envahissants, sa frivolité assumée, correspond bien mieux aux attentes genrées. Faut-il en déduire qu'il y a corrélation et lien de cause à effet entre adéquation avec les stéréotypes genrés et réception patrimoniale ? Serait-il plus difficile pour une femme qui écrit hors des stéréotypes du féminin, voire contre eux, d'entrer dans la légitimation culturelle ?

De l'usage patrimonial du nom et de l'image

- 23 Cette hypothèse, si surprenante s'agissant de noms bien établis du panthéon littéraire français, se vérifie sur un autre plan de la légitimation patrimoniale : la diffusion commerciale du nom. Le nom de Mme de Sévigné est régulièrement associé à des produits dits « féminins » : le magazine féminin *Modes et travaux* propose en novembre 2015 à ses lectrices le patron d'une « robe fluide » qui porte son nom²⁸. Un créateur de roses crée une fleur à son nom, une rose rose, dont on devine le parfum capiteux et dont on apprécie la texture tout en rondeur. La marquise est même élue par une marque de chocolat, qui explique ainsi le choix de cette protectrice :

La marquise de Sévigné, brillante écrivain, amatrice des chocolats les plus fins, a donné son nom à la célèbre marque de chocolat, « Marquise de Sévigné », créée en 1898. La luxueuse confection de boîtes de présentation de bonbons de chocolat de très grande qualité a contribué à sa notoriété. Dans le monde entier, l'histoire raffinée du chocolat est écrite en lettres gourmandes par Marquise de Sévigné²⁹.

- 24 L'origine de la marque serait en fait une idée de la fondatrice, qui aurait envoyé une boîte de chocolats fins à Edmond Rostand de passage à Vichy au « Pavillon Sévigné ».

Sous les auspices de la marquise, l'entreprise a prospéré, exploitant régulièrement dans ses visuels les connotations d'élégance et de bon goût aristocratique qu'implique le nom³⁰ : la maison tient toujours boutique à Paris. La réputation de gourmandise de Mme de Sévigné lui vaut sans doute aussi les discrets hommages de ces pâtisseries un peu désuètes ayant choisi de se nommer « À la marquise ». Plus en lien avec son talent épistolaire, la marque de stylo « Waterman » a utilisé son nom et son image dans une publicité pour son stylo à plume à cartouche d'encre, non sans une fine allusion à sa prolixité :

Que de belles lettres nous eût encore laissé l'aimable Marquise, si elle avait connu l'Idéal Waterman, ce merveilleux instrument mis au service de la pensée moderne, qui permet d'écrire plus de 30 000 mots sans prendre d'encre³¹ !

- 25 Mme de Lafayette n'a fait l'objet pour sa part d'aucune récupération commerciale, à notre connaissance. Il est donc clair que Mme de Sévigné écrase Mme de Lafayette par une présence beaucoup plus forte dans les esprits et les mémoires : peut-être en raison des lieux de sa patrimonialisation ? peut-être en raison de son écriture à la première personne ? peut-être aussi grâce aux charmes de sa personne... Car sur ce point également, le matrimoine conservé dit beaucoup : on trouve d'un côté de beaux tableaux, nombreux et dignes de la jolie femme, riche héritière et épouse d'aristocrate que fut Mme de Sévigné. Par exemple, le tableau peint par Claude Lefèvre et exposé aujourd'hui au musée Carnavalet apparaît comme un chef-d'œuvre de l'art du portrait³². *A contrario*, les portraits conservés de Mme de Lafayette sont rares, et même douteux : un tableau du XVIII^e siècle conservé au château de Blois montre une vieille femme austère. Quant à la gravure qui est censée la représenter³³, dans une pose mélancolique, on doute de sa fidélité à l'originale, et on est plutôt tenté d'y voir une figure de la romancière imaginée à partir de son œuvre...
- 26 Enfin, la patrimonialisation réussie de Mme de Sévigné tient peut-être aussi au genre d'écriture qu'elle a pratiqué. Mme de Lafayette a innové en inventant un genre (la nouvelle historique) qu'elle a marqué de son empreinte, mais un genre qui n'en était qu'à ses débuts, et qui, sous la forme du roman, aura d'autres représentants et représentantes illustres, un genre que l'histoire littéraire associe volontiers plus au XIX^e siècle qu'au XVII^e siècle. Il en va bien autrement de Mme de Sévigné, illustre représentante d'un art typique de l'Ancien Régime, l'art épistolaire, témoignage de la société des mœurs alors en train de s'imposer. C'est peut-être pourquoi un festival de la correspondance a été fondé, à Grignan évidemment, à l'occasion du tricentenaire de sa mort : le nom de la marquise est intrinsèquement lié à son genre d'écriture, qu'elle patronne en quelque sorte. Par la même occasion a été fondé par Anne de Lacretelle un prix Sévigné. Pour les dix ans de ce prix, en 2006, elle expliquait à un journaliste :
- Le Prix Sévigné a été créé en 1996, pour célébrer la commémoration du tricentenaire de la mort de la marquise de Sévigné. J'avais écrit à l'époque un article sur les demeures de la marquise de Sévigné. En creusant un peu sa vie, et surtout en me penchant sur le sort de ses lettres, j'ai découvert à ma stupeur, que beaucoup avaient été brûlées à la demande de sa petite-fille, la fille de Madame de Grignan, Madame de Simiane. Elle avait trouvé qu'on faisait un usage trop public de ces lettres qu'elle estimait privées. Je me suis dit qu'il était bien regrettable qu'on brûle, détruise de tels documents ; ils sont un matériau irremplaçable pour l'histoire et pour les archives. J'ai donc créé le prix Sévigné afin de susciter et encourager la publication de correspondances³⁴.
- 27 De fait, le réseau des relations d'Anne de Lacretelle a permis de donner beaucoup de prestige à ce prix littéraire, même si la dotation reste modeste (1 500 €). Surtout, outre

des noms connus du microcosme littéraire parisien, l'entregent de la fondatrice, elle-même écrivaine, a permis au prix Sévigné de bénéficier du soutien de la Fondation d'entreprise La Poste (depuis 2006) et de la Fondation Hermès (depuis 2007), ce qui garantit sa pérennité, promet de faire vivre longtemps le nom de la marquise et participe à faire d'elle une référence de la littérature en l'associant à un patrimoine vivant. Rien de tel pour Mme de Lafayette.

- 28 On voit combien de paramètres entrent dans la construction/disparition de la mémoire d'une écrivaine ou d'un écrivain. Mme de Lafayette, parce que son souvenir n'est pas lié à un lieu précis, parce que ses fictions ne le sont pas non plus et déconcertent par leur ton souverainement distancié, parce qu'elle a choisi de publier sous l'anonymat et n'est pas très présente personnellement dans ses œuvres, souffre d'un manque de patrimonialisation qui contraste avec son succès scolaire. Parce qu'aucun lieu du territoire ne s'est identifié à elle et qu'aucune société savante ne l'a prise pour objet, la romancière recèle une certaine fragilité, et c'est peut-être pourquoi elle a été attaquée récemment, en 2012, dans une joute politique : on peut rappeler que c'est elle qui a été choisie, et citée à plusieurs reprises, comme exemple pour prendre les Français à témoin de l'inutilité de la littérature/culture³⁵. Mme de Sévigné au contraire remplit la plupart des attentes qui sont synonymes de patrimonialisation réussie : manifestations régulières qui portent son nom, musée, château, centre de documentation ou de recherche dédié, monument, plaque commémorative, nom de rue, nom de bâtiment public, pèlerinage... Parce que son œuvre, autobiographique, parle des lieux où elle et ses proches ont vécu, parce que ses lettres ont un caractère documentaire irremplaçable, et peut-être aussi parce qu'elles correspondent aux clichés d'une écriture féminine (un style jugé « naturel », un intérêt maternel, une moralité irréprochable, mais aussi une sentimentalité incontrôlée, un caractère parfois bavard, et la difficulté à sortir d'un « je » envahissant), mais également par les grâces du hasard, parce que sa fille a eu la chance d'habiter un beau château sous un ciel toujours bleu, Mme de Sévigné écrase Mme de Lafayette dans la course à la patrimonialisation, institution scolaire mise à part. Cette déroute n'aurait d'ailleurs pas gêné Mme de Lafayette, qui déclarait peu de temps avant sa mort que la marquise était « la personne du monde que [elle avait] le plus véritablement aimée³⁶ ».

NOTES

1. Voir L. Perret, « Place des autrices dans les manuels de littérature en classe de première de 1987 à 2010 », *Voix de femmes dans le monde*, éd. Frédérique Le Nan, Andrea Brüning et Catherine Pergoux-Baeza, coll. « Nouvelles Recherches sur l'imaginaire », n° 40, 2018, p. 121-140.

2. Voir N. Grande, « Une Princesse par temps de crise : actualité de Mme de Lafayette », *Œuvres et critiques, Écrivaines du XVII^e siècle*, vol. XXXV, 1, 2010, p. 61-68.

3. Mme de Sévigné y entra il y a longtemps : sa correspondance, en trois volumes, fut publiée par Roger Duchêne en 1973-1978. Mme de Lafayette fut d'abord présente par la seule *Princesse de Clèves*, dans le cadre d'une anthologie de *Romanciers du XVII^e siècle* (éd. A. Adam, 1958) ; puis *La Princesse de Montpensier* fit son apparition en 1997 dans une autre anthologie, cette fois de

Nouvelles du XVII^e siècle (éd. M. Cuénin) ; enfin, en 2014, Camille Esmein-Sarrazin publia ses *Œuvres complètes* en un volume : ce volume indépendant et monographique marque la suprême consécration de l'autrice. Voir plus généralement à ce sujet Joëlle Gleize et Philippe Roussin (dir.), *La Bibliothèque de la Pléiade. Travail éditorial et valeur littéraire*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, coll. « CEP ENS LSH », 2009.

4. Voir <<https://bretagne-vitre.com/le-chateau-des-rochers-sevigne/>> (consulté le 15 janvier 2020).

5. <<http://www.carnavalet.paris.fr/fr/musee-carnavalet>> (consulté le 15 janvier 2020).

6. *Ibid.*

7. Voir <<http://www.grignan-guide.fr/>> (lien désormais inactif). Notons que le site actuel de la mairie fait figurer un visage de femme aux cheveux bouclés en guise de logo au dessus de la mention « Ville de Grignan ».

8. Information erronée : c'est dans la correspondance de son cousin Roger de Bussy-Rabutin que ses premières lettres furent publiées, en 1696 il est vrai. Voir la bibliographie historique des éditions des lettres de la marquise dans F. Nies, *Les Lettres de Mme de Sévigné. Conventions du genre et sociologie des publics*, Paris, Champion, 2001.

9. Je cite un article du site « CultureBox », daté du 2 juillet 2015 : <<https://culturebox.francetvinfo.fr/theatre/madame-de-sevigne-l-inspiration-du-festival-de-la-correspondance-de-grignan-223351>> (consulté le 15 janvier 2019).

10. Joignant l'utile à l'agréable, sans doute pour mieux solliciter la générosité publique, la statue surplombe la fontaine du village, ce qui fit polémique à l'époque. Une plaque signale : « Une souscription nationale a élevé cette statue à l'immortelle Mme de Sévigné ». Voir le rapport sur l'inauguration envoyé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par Louis de Monmerqué (Paris, Ledoyen, 1858), accessible sur Gallica : <<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb309638185>>. La statue a très récemment (2016) été classée monument historique par la DRAC.

11. Voir <<https://www.vichy-destinations.fr/les-parcours-libres/circuit-or-quartier-vieux-vichy/madame-de-sevigne/>> (consulté le 15 janvier 2019).

12. Voir <http://www.geny.com/partants-pmu/2017-08-23-vichy-pmu-prix-de-sevigne_c921513> (consulté le 15 janvier 2019).

13. Même si, à vrai dire, elle ne dormait pas dans les auberges : elle trouvait des hébergements dans les châteaux de ses relations, ou dans les couvents de la Visitation, car la petite-fille de la fondatrice, Jeanne de Chantal, était reçue comme une « relique vivante » par les sœurs. Voir R. Duchêne, *Mme de Sévigné ou la chance d'être femme*, Paris, Fayard, 1982.

14. Voir R. Duchêne, *Mme de Lafayette*, Paris, Fayard, 2000.

15. Et si Mme de Sévigné bénéficie du prestige d'un lieu parisien, c'est à cause de la transformation de la résidence où elle était locataire en un des principaux musées de la capitale.

16. Sa mère, Isabelle Pena, a épousé en secondes noces rien moins que l'oncle de Mme de Sévigné !

17. Voir Mme de Lafayette, *Œuvres complètes*, ouvr. cité, p. 843-854.

18. Voir <<http://www.chateau-fort-manoir-chateau.eu/chateaux-maine-loire-chateau-a-gruge-chateau-de-champire.html>> (consulté le 15 janvier 2019).

19. Voir <<https://fr.wikipedia.org/wiki/Nades>> (consulté le 15 janvier 2019).

20. *Ibid.*

21. « Je suis ici aux eaux où je bois tous les matins quatorze grands verres du plus méchant et du plus chaud breuvage du monde. J'espère que je recevrai du soulagement de mes maux de ce remède-là », lettre du 19 septembre 1656, dans *Œuvres complètes*, ouvr. cité, p. 877.

22. Voir <<http://collegesevigne.org/letablissement/histoirevaleurs/>> (consulté le 15 janvier 2019).

23. Voir F. Nies, ouvr. cité, p. 213-251.

24. Cette école primaire, aujourd'hui mixte, se situe au 2 rue Le Hellec à Vannes.

25. Voir < <http://www.letelegramme.fr/local/finistere-sud/quimper/ville/madame-de-lafayette-marie-bonaparte-et-les-autres-29-09-2012-1854943.php#ZmfmbjHiWDrTTiAg.99>> (consulté le 15 janvier 2019).
26. À vrai dire, même s'il s'agit de la même famille, il n'y a pas de filiation entre la comtesse et le général, car les deux fils de Mme de Lafayette n'ont pas laissé de descendance mâle, et la branche aînée de la famille s'est alors éteinte.
27. Voir < <http://www.chateau-lafayette.com/Visite-historique.html>> (consulté le 15 janvier 2019).
28. Voir < [https://www.modesettravaux.fr/patrons/la-robe-fluide-rue-de-sevigne-6097/\(page\)/2](https://www.modesettravaux.fr/patrons/la-robe-fluide-rue-de-sevigne-6097/(page)/2)> (consulté le 15 janvier 2020).
29. Voici ce que la marquise écrivait à sa fille à propos du chocolat le 25 octobre 1671 : « Mais le chocolat, qu'en dirons-nous ? [...] Je l'aime, comme vous savez, mais il me semble qu'il m'a brûlée, et, de plus, j'en ai bien entendu dire du mal », *Correspondance*, éd. R. Duchêne, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de La Pléiade », 1972, t. 1 p. 370. Pour le site : <<https://salpa.fr/le-groupe/marquise-de-sevigne/>> (consulté le 15 janvier 2019).
30. Voir par exemple les deux publicités des années 1950 que l'on peut consulter sur le site du projet LITTÉPUB : « À la Marquise de Sévigné [Marque], "La Marquise de Sévigné, grand maître de l'ordre de la gourmandise" », <<http://littepub.net/items/show/2926>> (consulté le 3 février 2020) ; ainsi que « À la Marquise de Sévigné [Marque], "Une somptueuse boîte créée par la Marquise de Sévigné est un brevet d'élégance pour qui l'offre et pour qui la reçoit" », <<http://littepub.net/items/show/2927>> (consulté le 3 février 2020).
31. Voir l'illustration dans F. Nies, ouvr. cité, p. 453. Fritz Nies a rassemblé d'autres éléments témoignant d'une diffusion « populaire » de l'autrice (*ibid.*, p. 454). Voir également Myriam Boucharenc, Laurence Guellec & David Martens, *Interférences littéraires/Littéraire intertextuelle*, n° 18, « Circulations publicitaires de la littérature », Myriam Boucharenc, Laurence Guellec & David Martens (dir.), mai 2016, <<http://interferenceslitteraires.be/index.php/illi/issue/view/3>> (consulté le 31 mars 2020).
32. Voir par exemple le commentaire louangeur qu'en fait le site du musée Carnavalet : <<http://www.carnavalet.paris.fr/fr/collections/la-marquise-de-sevigne-1626-1696>> (consulté le 15 janvier 2019).
33. Voir < https://fr.wikipedia.org/wiki/Madame_de_La_Fayette#/media/Fichier:Madame-Lafayette-Louis-Elle.jpg> (consulté le 15 janvier 2020).
34. Voir < <https://www.fondationlaposte.org/florilettre/entretiens/entretien-avec-anne-de-lacretelle-propos-recueillis-par-nathalie-jungerman/>> (consulté le 15 janvier 2019, lien désormais inactif). Lié désormais au festival de la Correspondance de Grignan, le prix a par exemple récompensé en 2017 la publication des *Lettres à Claire de Duras (1814-1828)* du savant allemand Alexandre de Humboldt.
35. Voir N. Grande, art. cité, p. 62-65.
36. Mme de Lafayette, ouvr. cité, p. 1082, lettre du 24 janvier 1692.

RÉSUMÉS

Si la réception littéraire de Mme de Lafayette et Mme de Sévigné ne les oppose pas (toutes les deux sont présentes dans les manuels de l'enseignement scolaire ; toutes les deux ont pu figurer

au programme de l'agrégation de lettres ; toutes les deux bénéficient de nombreuses éditions de poche et d'une édition dans la collection de la « Bibliothèque de la Pléiade », leurs réceptions patrimoniales s'avèrent beaucoup plus contrastées : Mme de Sévigné bénéficie d'une présence dans l'espace public (monument, toponymes, référence publicitaire, lieux de mémoire...) beaucoup plus importante que sa contemporaine et amie, Mme de Lafayette. Comment s'explique une telle différence ? L'étude comparée permet de mettre en évidence des critères généraux de patrimonialisation, mais peut-être également des critères spécifiquement genrés.

If the literary reception of Mme de Lafayette and Mme de Sévigné does not oppose them (both are present in literature textbooks; both could appear in the program of the *agrégation* teaching diploma; both benefit from numerous paperback editions and one edition in the great "Bibliothèque de la Pléiade" collection), their heritage receptions are much more contrasting: Mme de Sévigné benefits from a much more important presence in public space (monument, toponyms, references in advertising, memory places...) than her contemporary and friend, Mme de Lafayette. How can such a difference be explained? A comparative study makes it possible to highlight general criteria of heritage, but perhaps also specifically gendered criteria.

INDEX

Mots-clés : réception, patrimonialisation, Mme de Lafayette, Mme de Sévigné

Keywords : reception, heritage, Mme de Lafayette, Mme de Sévigné

AUTEUR

NATHALIE GRANDE

Professeure à l'université de Nantes, Nathalie Grande s'intéresse depuis longtemps à la question de l'accès des femmes à l'écriture, aux genres qu'elles pratiquent, à leur place dans le champ littéraire du XVII^e siècle (*Stratégies de romancières*, Champion, 1999). Cela l'a amenée à s'interroger plus généralement sur les liens réciproques entre littérature et société, sur la manière dont la mixité pouvait changer la culture, en particulier à travers l'étude du phénomène galant dans la littérature narrative comique (*Le Rire galant*, Champion, 2011). Elle a édité plusieurs romans du XVII^e siècle (Madeleine de Scudéry, *Mathilde*, Champion, 2002 ; Mme de Villedieu, *Le Portefeuille*, 2011, et *Les Amours des Grands Hommes*, Classiques Garnier, 2016). Autrice d'une cinquantaine d'articles, elle a organisé différents colloques, dont le dernier, en mars 2019 à Versailles, a commémoré le tricentenaire de la mort de Mme de Maintenon. Elle prépare une biographie de Mme de Lafayette.